Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 12

Artikel: Ecole et salle de gymnastique à Fully/VS
Autor: Galletti, Olivier / Matter, Claude-Anne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-79118

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ecole et salle de gymnastique à Fully/VS

Par Olivier Galletti et Claude Anne-Marie Matter
Architectes EPFL-SIA
Rue de la Vigie 3
1003 Lausanne

Photos:
O. Galletti et F. Pluchinotta

Analyse du site

Ce projet s'implante dans un site très particulier caractérisé par la forte présence du rocher, de la vigne, de l'école existante et de sa digue. Ce mur fut construit peu après l'ancienne école à la suite du débordement du torrent, avec les matériaux amenés par la crue. A la suite de cette catastrophe, le rez-de-chaussée est resté pratiquement enterré sur deux façades. La nouvelle école s'implante sur la trace de l'ancienne digue, elle renforce le caractère d'objet de l'école existante en clarifiant son rapport au village et en précisant son rapport au sol. Le mur redéfinissant l'accès au complexe est construit avec les pierres de l'ancienne digue, en continuité des murs de vignes voisins.

Concept

Par sa forme, sa volumétrie et sa position, le nouveau bâtiment construit la limite de la zone viticole et détermine contre le rocher un espace définissant l'implantation des divers éléments de la composition. Cet espace protégé, de caractère minéral établit des relations visuelles avec l'ancienne école et la plaine, il est structuré en deux parties:

- en aval, un espace public donnant accès au bâtiment des classes, à la salle de gymnastique et au bâtiment existant;
- en amont, un préau accessible de plain-pied par les couloirs des classes.

La forme allongée du nouveau bâtiment assure aux classes une vue sur le vignoble et un contact étroit avec le préau et le rocher. La typologie de la classe a fait l'objet d'une étude particulière afin de concilier la structure du bâtiment et l'orientation naturelle de l'espace vers le tableau noir.

En conclusion, le nouveau complexe scolaire forme une composition d'ensemble dont l'école existante devient le signe représentatif.

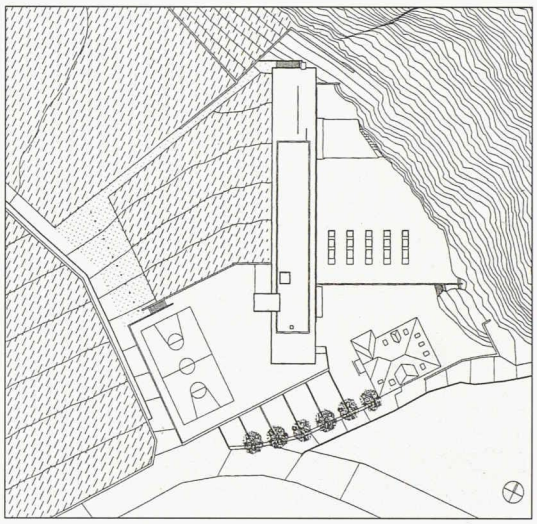

Plan de situation

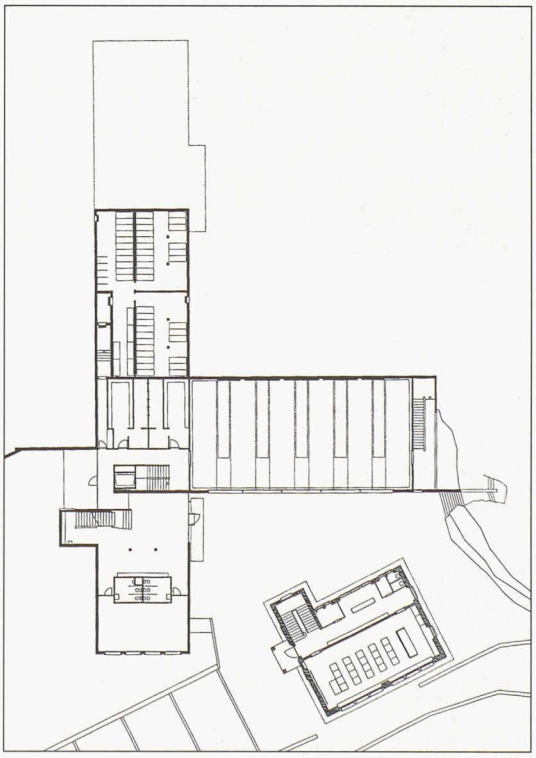

Rez-de-chaussée

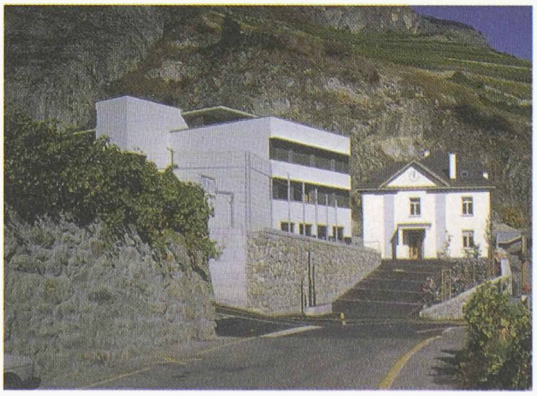

Accès du village

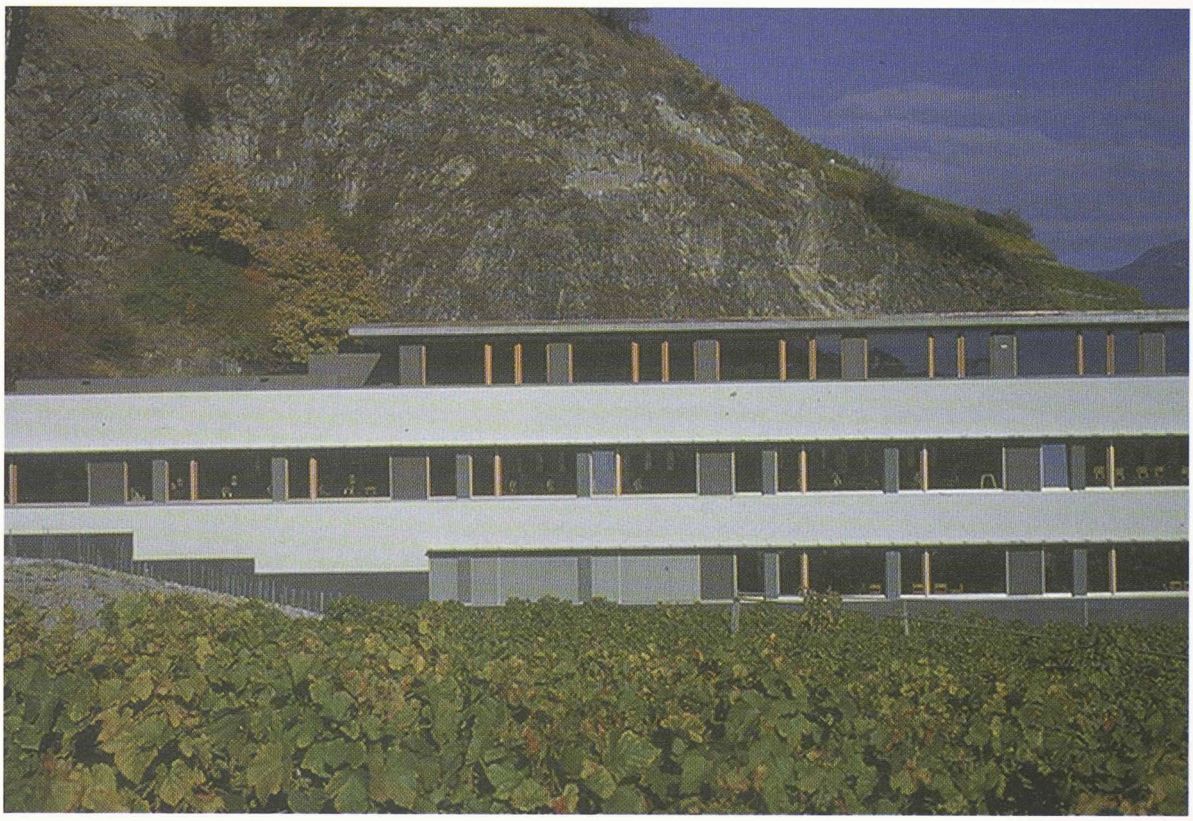

Façade ouest

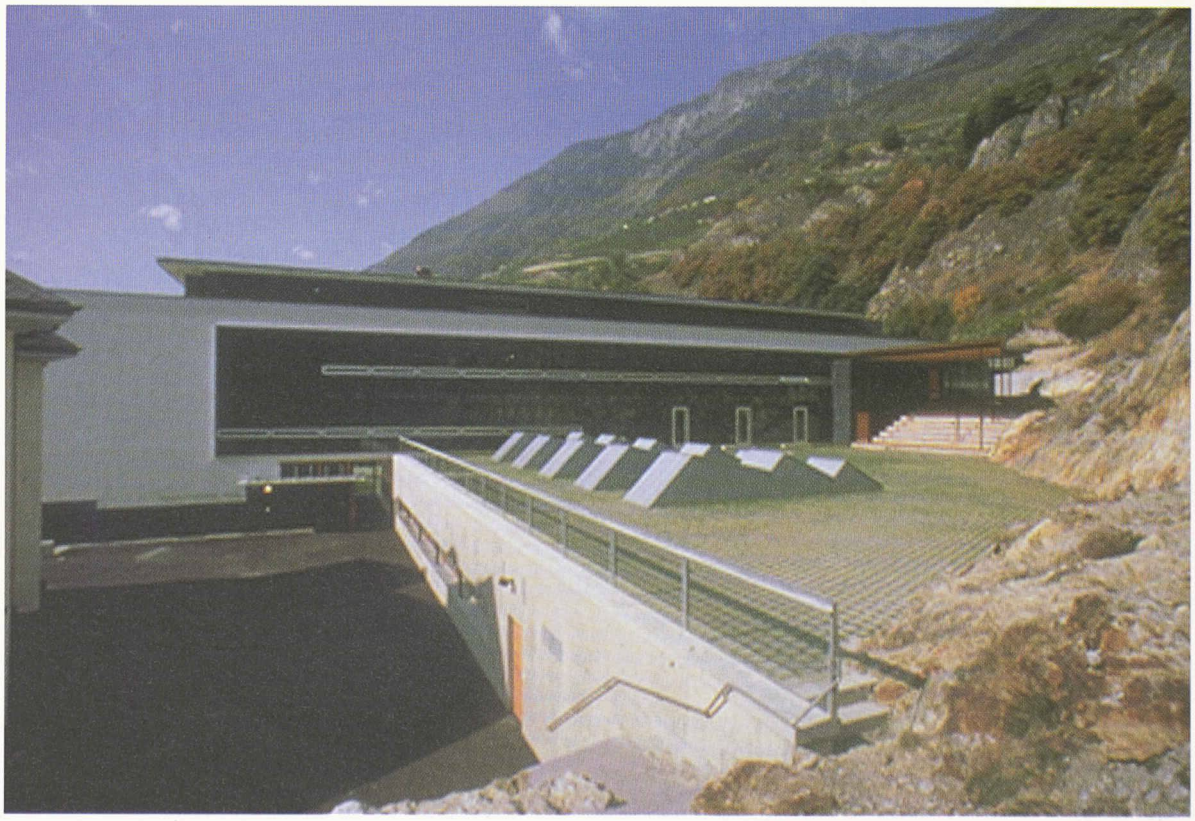

Préau façade est

Matérialisation

Le bâtiment est construit simplement, en fonction d'un principe de base : les différents éléments de la construction sont librement appliqués les uns contre les autres. Cette superposition de couches est sans cesse réinterprétée dans le bâtiment pour répondre à des problèmes très différents, du traitement de socle au bardage de l'attique, des menuiseries intérieures au grand vitrage de la façade est. Ce choix initialement basé sur une réflexion constructive a abouti à une recherche plastique tendant à renforcer ou atténuer la présence de certains éléments. Par exemple, tout le traitement de la salle de gymnastique renforce la présence physique du mur de soutènement nord et dématérialise le plafond par un jeu de clair-obscur créé par la position et le traitement des lanterneaux, ainsi que par le traitement foncé du plafond et du sommet des autres murs.

Stratégie et processus de projet

« ... ce n'est pas avec cette réalité qui nous échappe toujours que vous vous battez dans vos livres, mais avec un monde que vous fabriquez vous-même, une abstraction facile à dominer. Que tout cela puisse être parfait en soi, je ne dis pas le contraire ; mais cette perfection même est un mensonge. La perfection c'est très joli, mais c'est encore un beau souci qu'il conviendrait de laisser de côté pour prendre enfin les choses telles qu'elles se présentent dans la réalité vraie, ainsi qu'il sied à des hommes vrais, à des vivants qui ne veulent pas vivre en vain. Parce que si vous ne le faites pas, alors vous continuez simplement à vous livrer à de purs exercices de style qui ne servent absolument à rien, ni à personne ! [...] je sais parfaitement combien nous travaillons tous à l'aveuglette, sans aucune certitude ; combien il nous est facile de nous tromper. Mais je sais également qu'il nous faut pourtant agir, en dépit de l'incertitude et des risques d'erreur. »
(*F. Dürenmatt :* « La promesse »)

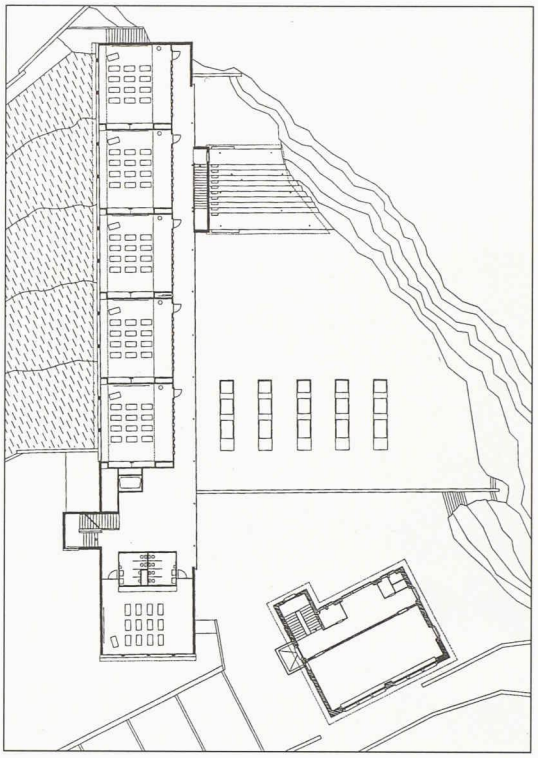

Plan niveau des classes

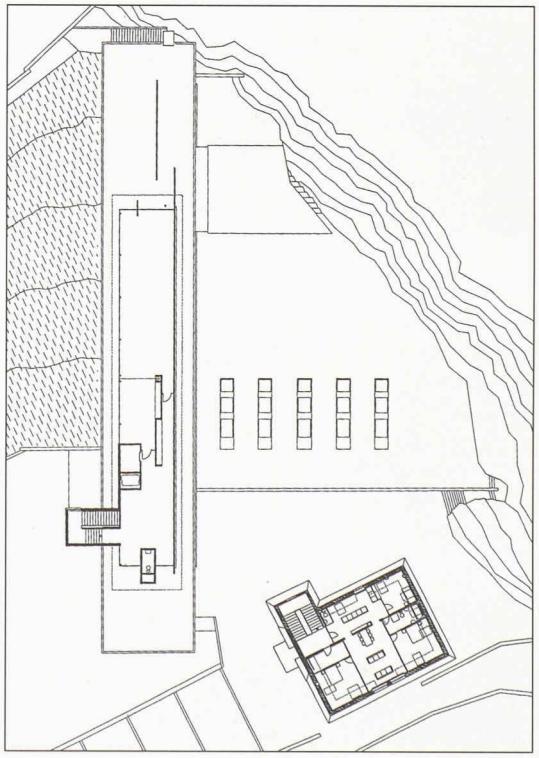

Plan attique

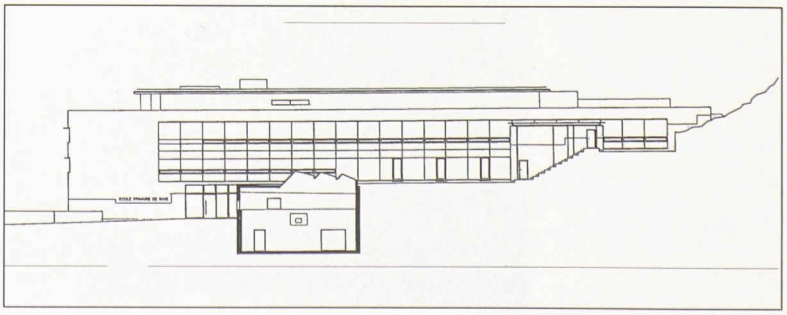

Coupe longitudinale

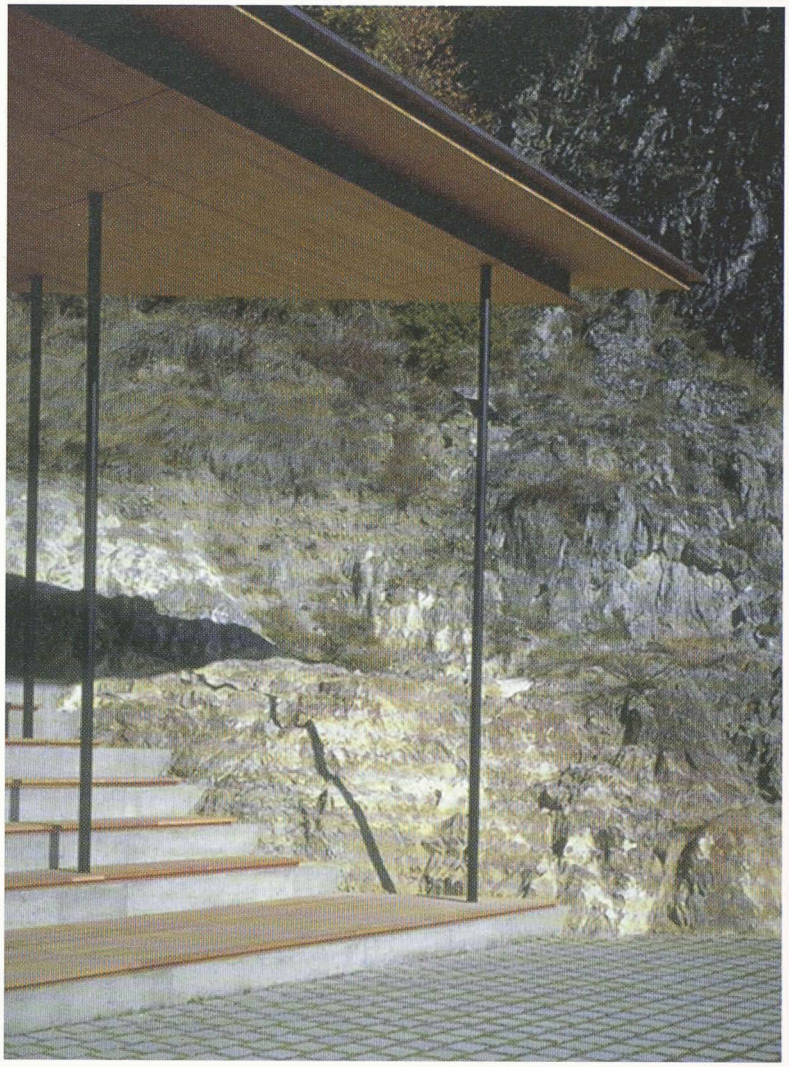

Préau couvert, gradins

Raccord au rocher

Cette citation de Dürenmatt traitant des romans policiers exprime précisément notre manière d'aborder le métier d'architecte. L'abstraction initiale du concept ne cherche pas à résoudre tous les problèmes, elle se laisse peu à peu contaminer, enrichir par les multiples aléas inhérents à toute construction. A chaque stade du projet, certains problèmes sont sciemment laissés sans réponse, leur résolution étant réservée à une étape ultérieure, à une approche différente.

Certaines décisions prises durant le processus de projet ne font pas référence au concept, elles ne cherchent pas à réduire le projet à un ensemble parfaitement homogène, mais tendent au contraire à construire des espaces variés répondant à la diversité des situations et des programmes. De manière similaire, la construction est hétérogène ; elle combine dans un seul objet des solutions parfois contradictoires (porteur mural intérieur aussi bien qu'extérieur, structure métallique et structure bois, façade légère etc.) en fonction des nécessités statiques, économiques et architecturales de chaque situation.

Dans le projet de Saxé le concept met en place l'implantation et la volumétrie. Le bâtiment construit des ambiances et des espaces variés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Entre 1991 (concours) et 1996 (mise en fonction) de nombreux avatars ont émaillé les études (modification de programme, économies à réaliser, exigences de la police du feu). Ces contraintes, ainsi que l'évolution de notre manière de penser durant ces cinq années ont renforcé notre volonté de différencier les principaux espaces (préau contre le rocher, classe, salle de sport, salle de réunion en attique).

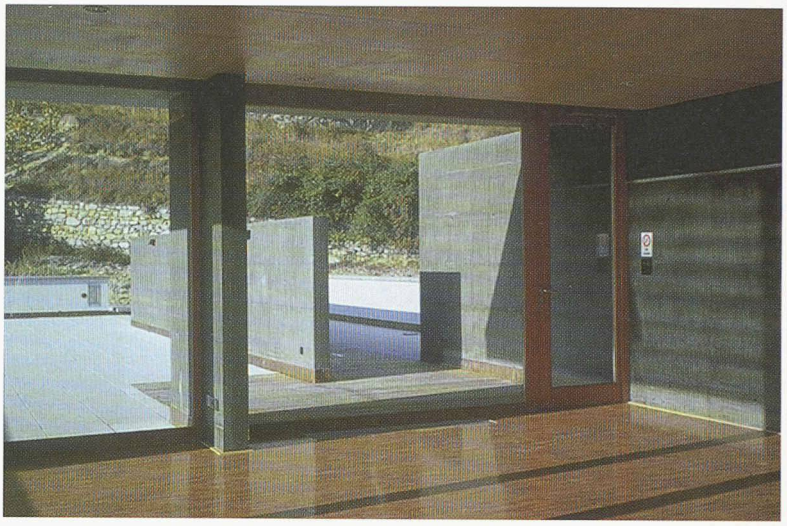

Salle de réunion attique

Salle de classe

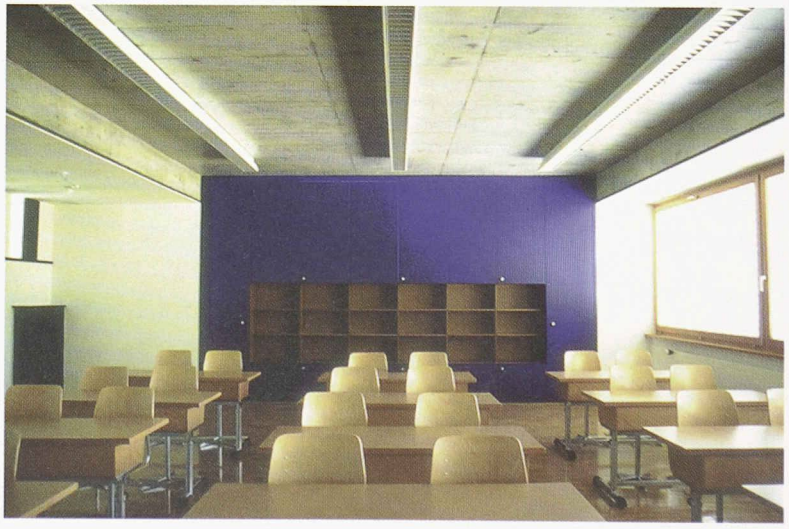
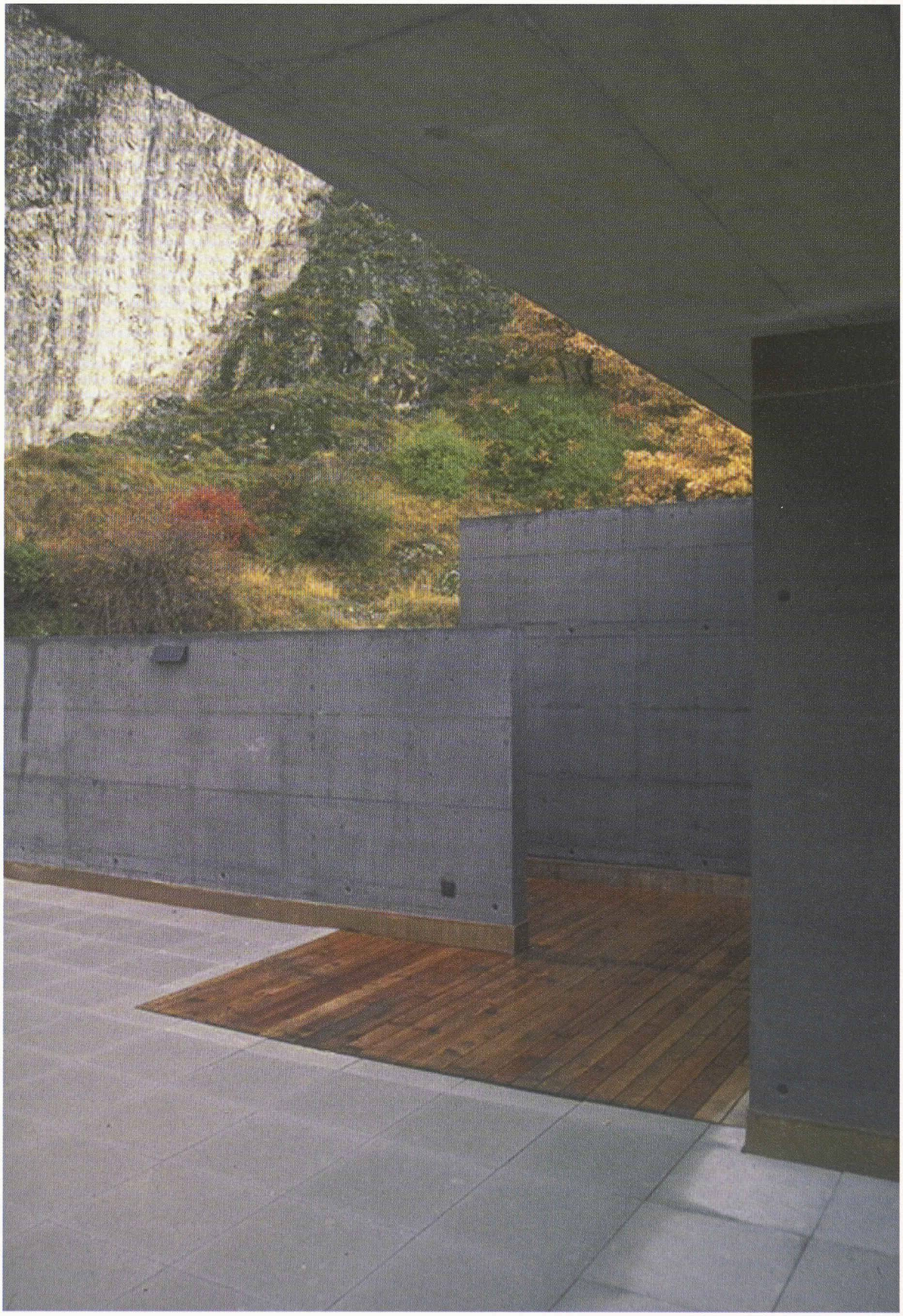
Salle de classe